

**Séance de Conseil Municipal du 26 août 2011
Compte-rendu sommaire**

Membres présents :

GALLAY Gilbert
GALLAY Cyrille
MICHAUD Maurice
REQUET Isabelle
MOREL Nicolas
HAUTEVILLE Ludivine
CHEVALLET Yoann
PETIT-GRAZINI Angélique
GRAZINI Bernard
HAUTEVILLE Jérôme

Membres absents :

DEMESTE Isabelle

Secrétaire de séance : Cyrille Gallay

Validation du compte-rendu de la séance du 20 juillet 2011

Accord à l'unanimité.

Instauration des périmètres de protection des points d'eau

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'instaurer des périmètres de protection pour les captages d'eau potable. Après consultation des divers organismes concernés il est proposé d'ouvrir l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Une convention doit être passée en le SED pour la conduite de la procédure d'enquête publique.

Accord à l'unanimité.

Contrat de travail pour l'agent d'animation de la mini-garderie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que trois candidatures ont été reçues pour le poste d'agent d'animation de la mini-garderie. Après entretien, la personne retenue est Mademoiselle Laure Isnard. Un contrat de travail à durée déterminée doit être établi pour la période du 1^{er} septembre 2011 au 6 juillet 2012.

Accord à l'unanimité.

Affouage 2012

Monsieur le Maire indique que le martelage pour l'affouage 2012 sera réalisé sur les parcelles R et S à Belmont. Trois garants doivent être désignés. Proposition est faite de nommer Jérôme Hauteville, Maurice Michaud et Nicolas Morel comme garants.

Accord à l'unanimité

Acquisition de terrains Route de la Chavanette

Monsieur le Maire rappelle que pour la réalisation des travaux de la route des Chavanettes, une proposition d'achat d'un terrain sur l'emprise de la route, et appartenant à Mme Nadine MAZARD et M. et Mme Edmond Gallay, avait été faite. Il informe qu'après négociation, le tarif proposé initialement de 1,60 €/m² a été accepté.

Demande de la part de Mrs Requet pour modification parcellaire d'un terrain contigu au parking du Cruet

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une rencontre a eu lieu avec Mrs Requet pour expliquer leur projet. Après débat, le Conseil Municipal donne un accord de principe et demande à Mrs Requet de fournir une proposition de document d'arpentage.

Accord à la majorité.

Questions diverses

Banquets des aînés

Après débat, il est décidé d'organiser le banquet de nos aînés le 9 octobre à l'Auberge Le Bois du Cornet.

Accord à la majorité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h50.

Le Maire,
Gallay Gilbert